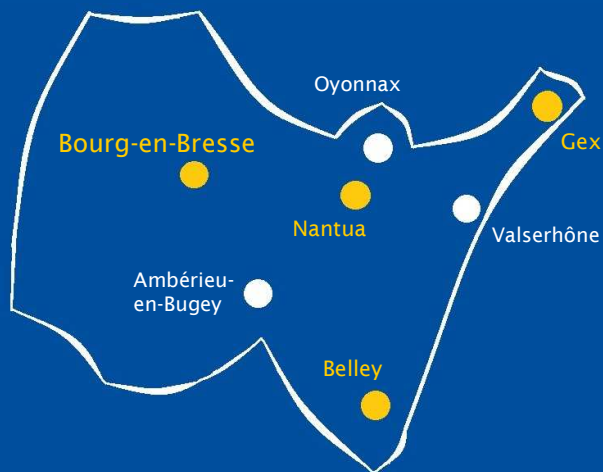


DDCS 01

Direction départementale de la cohésion sociale de l'Ain

Au service :

- des populations les plus fragiles
- du lien social
- du vivre-ensemble



9, rue de la Grenouillère
CS 60425
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 32 55 00
ddcs@ain.gouv.fr

La DDCS, qu'est-ce que c'est ?

Quels sont nos objectifs ?

Lutter contre les exclusions notamment en matière d'hébergement et de logement.

Développer le lien social par le soutien à la vie associative, aux pratiques sportives et aux actions en faveur des jeunes.

Contrôler la sécurité des pratiques sportives et les accueils de mineurs durant les temps de loisirs.

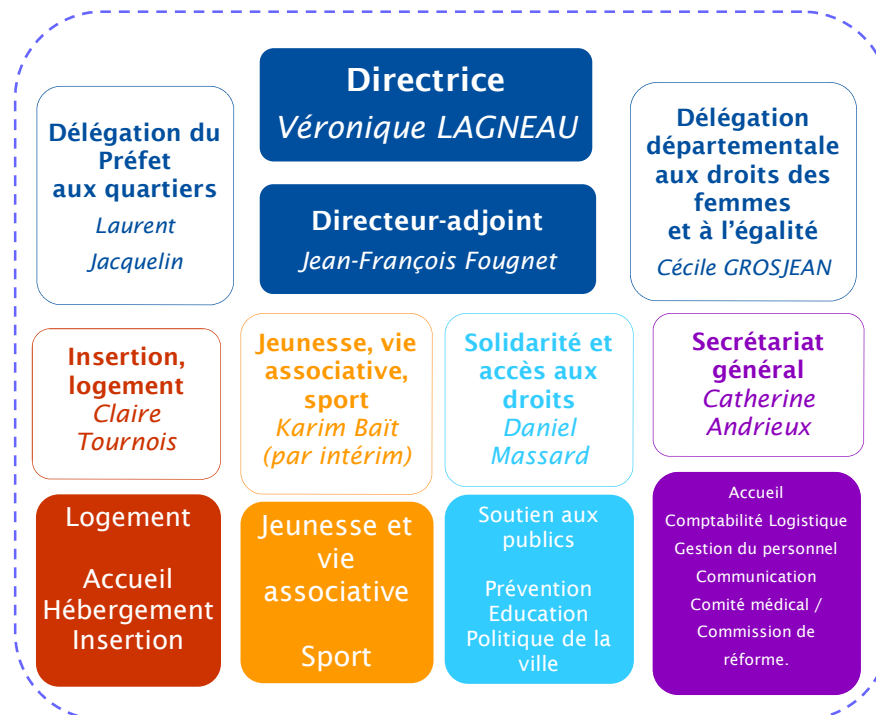
Protéger les populations vulnérables.

Mener les actions sociales de la politique de la ville.

Renforcer la cohésion des territoires.

Œuvrer en faveur de l'égalité femme-homme.

Comment sommes-nous organisés ?



Où nous trouver ?

Ouverture au public
Lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-16h30



Le pôle Insertion Logement

Définir et mettre en œuvre le plan d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), en partenariat avec le Conseil départemental.

LOGEMENT



Mettre en œuvre la réforme de la gestion de la demande et des attributions de logements sociaux en accompagnant les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) concernés.

Favoriser l'accès au logement en s'appuyant sur la gestion des logements du contingent préfectoral au bénéfice des ménages prioritaires.

Garantir le droit au logement opposable (DALO) en assurant le secrétariat de la commission de médiation.

Prévenir les expulsions locatives par l'animation d'une commission dédiée (CCAPEX), et gérer les procédures d'expulsion.

Prévenir les conflits bailleurs/locataires en assurant le secrétariat de la commission départementale de médiation.

Assurer la gestion départementale du système d'enregistrement de la demande de logement social.

Définir et mettre en œuvre le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

ACCUEIL, HEBERGEMENT et INSERTION



Assurer le financement et le contrôle des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), des Centres d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA), du Centre Provisoire d'Hébergement (CPH), des Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO).

Piloter les dispositifs de veille et d'urgence sociale : accueil de jour, maraudes, Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO), 115, domiciliation, aide alimentaire, plan hivernal.

Soutenir et accompagner le développement du logement accompagné (résidences sociales, pensions de famille, résidence-accueil, foyer de jeunes travailleurs) et l'intermédiation locative.

Permettre la sortie vers le logement, au moyen des mesures d'accompagnement Vers et Dans le logement (AVDL) en direction des familles en situation de précarité.

Contribuer à la mise à disposition de logements et chambres de court séjour, grâce au versement de l'Allocation Logement Temporaire (ALT).

Le pôle Jeunesse, Vie associative

JEUNESSE

Contrôler la sécurité des accueils collectifs de mineurs (ACM) et accompagner l'amélioration de leur qualité.



Suivre les conventions des projets éducatifs de territoire (PEDT) et favoriser le développement de leur qualité.

Organiser les jurys des brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et valider les différentes étapes.

Développer et animer le réseau Information Jeunesse.

Développer le Service Civique.

Déployer le service national universel (SNU)

VIE ASSOCIATIVE

Assurer le développement et l'animation de la vie associative.

Encourager et promouvoir



SPORT

Accompagner le développement du mouvement sportif (clubs et comités) notamment par les subventions CNDS.



Développer l'emploi sportif.

Améliorer la santé par le sport avec la plateforme sport-santé.

Contrôler l'enseignement sportif rémunéré.

Le pôle Solidarité et Accès aux droits

SOUTIEN AUX PUBLICS



Suivre les services et les personnes en charge de la protection juridique des majeurs (autorisations, tarification, financement et contrôle).

Gérer la tutelle légale des pupilles de l'Etat dans le département.

Gérer l'aide sociale de l'Etat.

Assurer le Secrétariat de la commission départementale d'aide sociale.

Assurer l'instruction des demandes de carte mobilité inclusion " Organismes"-Handicap.

Décliner la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

PREVENTION, EDUCATION et POLITIQUE DE LA VILLE

Piloter la mise en œuvre des contrats de ville (orientations de la politique de la ville, programmations, animation du réseau des chefs de projet par exemple).



Appliquer les politiques éducatives au niveau local, et développer la citoyenneté des jeunes.

Œuvrer à l'intégration des populations immigrées.

Développer des actions éducatives et la citoyenneté des jeunes.

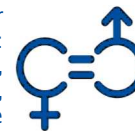
Lutter contre les discriminations.

Prévenir la délinquance.

Lutter contre les drogues et les conduites addictives.

La délégation aux droits des femmes et à l'égalité

Agir pour promouvoir l'égalité professionnelle : écarts de rémunérations, déroulement de carrières, mixité des emplois, sexisme dans le monde du travail.



Œuvrer dans le domaine de la santé et des droits personnels (Centres de planification et d'éducation familiale/IVG, contraception...)

Viser à l'amélioration de la parité dans toutes les sphères de la société.

Lutter contre les violences intra familiales (protection des victimes et prévention de la récidive).

Promouvoir l'éducation et lutter contre les stéréotypes.



© DDCS01 — Sept. 2020

La délégation du préfet aux quartiers

Assurer le suivi de la politique de la ville et constituer une présence de proximité dans les quartiers prioritaires.

